

Club Ornithologique Vendéen

Règlement de la 27ème Bourse d'oiseaux exceptionnel pendant le Psittashow

Le Samedi 21 Septembre 2024 de 9h à 18h
Salle des Fêtes du Bourg sous la Roche
80 rue Emile Baumann 85000 La Roche sur Yon

- 1) Un contrôle sanitaire sera effectué à l'entrée de la salle. Tout oiseau reconnu malade sera refusé.
- 2) Un certificat sanitaire émanant des services vétérinaires du département d'origine sera exigé pour tous les éleveurs.
- 3) Aucun oiseau protégé par les conventions, les lois, décrets en vigueur, ne pourra accéder à la manifestation.
- 4) les cages «sales ou surchargées seront refusées»
- 5) Chaque éleveur devra se munir de ses propres cages (de préférence cage concours).
- 6) Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée avec le règlement joint. Toute inscription sans règlement ne sera pas prise en compte. Le nombre d'emplacements est limité. Chaque stand sera tenu par une seule personne. Les encaissements se feront après la manifestation, ou restitués en cas d'annulation.
- 7) Les emplacements seront de 1,20m (table unique standard) si vous désirez un emplacement supplémentaire merci de le signaler sur le bulletin d'inscription (sous réserve de disponibilité).
- 8) Le règlement de 10€ l'emplacement devra être adressé en même temps que la feuille d'inscription sous la forme de chèque libellé à l'ordre du COV.
- 9) Les prix de vente seront libres mais devront figurés clairement sur les cages, ainsi que le nom et les numéros d'identification de chaque espèce.
- 10) Le COV ne sera pas responsable en cas d'accident, de perte ou de vol pendant ou après l'exposition.
- 11) Il ne sera accepté que les oiseaux bagués sans distinction de fédération.
- 12) Toute vente d'oiseaux devra être enregistrée sur un registre de vente qui vous sera remis à l'entrée et que vous devez restituer au moment de votre départ, suite aux nouvelles directives de la DDPP de Vendée.
- 13) Des repas pourront être réservés au moment de l'inscription au prix de 12€ , apéritif offert par le COV
- 14) L'arrivée de chaque exposant se fera à partir de 8h00 jusqu'à 9 h00, tous les participants devront être installés avant l'ouverture au public de 9h00 .

Merci de votre présence, sincères amitiés.

Pour tous renseignements téléphoner au **06.31.02.37.88** ou Email b.o.garnache@outlook.fr
Les bulletins de participation seront à retourner avant le 09 Septembre 2024 à
Monsieur Vendé Christophe 50 Rue Fabre d'Eglantine 85000 La Roche sur Yon,

Bulletin de Participation à la Bourse

NomPrénom.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

TéléphoneEmail.....

Nombre d'oiseaux.....Club.....

Emplacement de 1,20m à 10€.x.....

Nombre de repas (midi) à 12 € x.....

Nombre de repas (samedi soir) à 25€ x

Option regroupement de participants, indiquer les noms

.....
.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer sans restriction.

Signature

Le COV pourra annuler la bourse 72 heures avant sur décision de la Préfecture ou tout autre évènement.